



# CONSEIL D'ÉCOLE

JEUDI 26 MAI 2016

<p><u>Directeur</u> : Frankie SAMSON (CM1)  <u>IEN</u> : Frédéric PUZIN, Absent excusé  <u>Enseignants</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Benjamin AFETTOUCHE (CE1),</li> <li>- Marie LOMBARD (CP),</li> <li>- Jean-Luc MOTCHAN (CE2),</li> <li>- Sandra ROUGIER (CM2),</li> <li>- Fabienne CHAMPENOIS (Décharge de direction en CM1 et mi-temps en CE1), remplace Catherine CABACAS</li> <li>- Catherine CLAIN (ZIL), absente excusée</li> <li>- Isabelle LEGEAY (RASÉD), absente excusée</li> </ul> <p><u>AVS</u> : Marie DORCHENE et Martine BUSCHIAZZO (absentes excusées)</p>	<p><u>Parents élus</u> :</p> <p><u>Pour la FCPE</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Virginie LE VOT</li> <li>- Damien DE FRANCE</li> <li>- Julie VARLET (suppléante)</li> <li>- Lydie VADIMON (suppléante)</li> <li>- Catherine LAVIGNAS (suppléante)</li> </ul> <p><u>Pour l'AIPE</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Carine MATHAT</li> <li>- Nicolas LECLERE</li> <li>- Angélique PEREIRA (suppléante)</li> <li>- Marion MONTPERT (suppléante)</li> </ul> <p><u>Périscolaire</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Clément DUPEROUX (directeur)</li> </ul> <p><u>Mairie</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jean TANCEREL</li> </ul> <p>Eliane GOLLIOT</p>
--	---

## ORDRE DU JOUR

1. Bilan de l'année scolaire.....	2
2. Perspectives pour l'année scolaire 2016/2017.....	3
3. Organisation de la fête de l'école du 24 juin 2016.....	3
4. NAP, périscolaire, restauration, études surveillées.....	4
5. Dates à retenir.....	4
6. Points Mairie.....	4
7. Points parents.....	5
8. Annexes.....	6
Lettres concernant le collège.....	6
Compétences en natation.....	9

## 1. BILAN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

### 1.1. Bilan des actions menées et du choix de la structure pédagogique

- La plupart des projets et actions du projet d'école ont été réalisés par les classes ou sont sur le point de l'être. Un bilan précis sera fait en Conseil des maîtres au cours du mois de juin.

*Nous notons un bon investissement des élèves dans les actions du projet d'école et des résultats globalement satisfaisants quant aux compétences visées.*

- De nombreux projets et sorties réalisés en partenariat avec la mairie (Estaminet, Maison de l'Environnement, Service des sports, Service de la culture), les parents, Folk Yvelines et l'USEP.

De nombreux intervenants extérieurs qui ont pu partager leur savoir-faire professionnel avec les enseignants et les élèves : Gendarmerie nationale, La Prévention routière, Police municipale, Marianne PASSELERGUE, Salon du livre Lireval, éducateurs sportifs de la ville, Bibliobus des médiathèques de Saint-Quentin.

*Merci à tous ces services municipaux, à tous les intervenants et aux nombreux parents qui nous ont accompagnés lors des sorties.*

- Annulation de la classe découverte des CM2.

Cette décision a été prise par l'ensemble de l'équipe enseignante pour trois principales raisons :

- 5 élèves n'y participeraient pas (si plus de 3 enfants ne participent pas, le projet est refusé par l'Inspection Académique)
- des problèmes récurrents de violence verbale et physique, d'irrespect des règles sont apparus tout au long de l'année
- 6 familles étaient absentes lors de la réunion organisée par madame Rougier pour préparer cette classe découverte et encore plus lors de la réunion de rentrée de septembre

La possibilité d'une annulation, si plus de trois élèves ne participaient pas à cette classe découverte, avait été précisée lors du Conseil d'école du 15/10/2016.

- Bilan du choix de niveaux uniques dans un contexte d'effectifs importants et déséquilibrés.

Pour rappel les contraintes étaient :

- 33 CP, 22 CE1, 33 CE2, 23 CM1, 20 CM2
- 2 enseignants à mi-temps en CE1 dont 1 enseignant stagiaire
- grand nombre d'élèves en difficultés en CM2
- des arrivées d'élèves en CP et CE2 en cours d'année

Le bilan est mitigé : le choix de classe à niveau simple avec un grand effectif peut être pénalisant pour les élèves tout comme le choix de classe à double niveaux. Les élèves en difficulté ont été les plus impactés par l'organisation que nous avons choisie.

➔ *Les parents d'élèves prennent acte de ce constat et appellent à une vigilance dans les choix de l'année prochaine, et sur les risques de classes à (trop) fort effectif.*

### 1.2. PPMS

Un exercice PPMS de mise à l'abri simple a eu lieu le 10 décembre 2015, un exercice de confinement a eu lieu le 22 mars 2016. Les deux exercices se sont bien déroulés montrant que notre plan est efficace.

Des instructions particulières ont été ajoutées au PPMS pour réagir en cas d'attentat ou d'intrusion extérieure dans l'école.

Deux exercices auront lieu l'année scolaire prochaine, dont un avec une simulation d'intrusion.

➔ *Les parents d'élèves demandent à ce qu'une réflexion poussée soit menée pour aborder cet exercice, avec une évaluation bénéfiques / risques pour les élèves. Sans préparation préalable, une simulation d'intrusion pourrait générer peur et anxiété chez les élèves, et donc être contre-productif.*

### 1.3. Commission de sécurité

Une visite des écoles élémentaire et maternelle Gide a eu lieu le 12 avril 2016 pour la commission communale de sécurité. Cette commission a émis à l'unanimité un avis favorable à la poursuite de l'exploitation de l'établissement.

### 1.4. Les comptes de l'école

Coopérative (Marie LOMBARD)

Solde du compte à la date du conseil d'école : 3 483,03 euros

USEP (Jean-Luc MOTCHAN)

Solde du compte à la date du conseil d'école : 1 180,66 euros

Des demandes de subventions municipale (190 euros) et départementale (320 euros) ont été faites pour l'année 2016/2017.

## 2. PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017

### 2.1. Effectifs prévisionnels

131 élèves :

- 25 CP
- 30 CE1
- 20 CE2
- 33 CM1
- 23 CM2

La structure pédagogique reste à définir et nous envisageons des classes à double niveau.

### 2.2. Projet d'école

Le projet d'école est défini pour les années 2015 à 2020. Il continuera l'an prochain. D'éventuels avenants pourront être envisagés pour de nouvelles actions ou la modification des actions prévues.

### 2.3. Nouveaux programmes

Les nouveaux programmes de l'école élémentaire entreront en vigueur à la rentrée 2016.

Ils sont consultables sur le site Internet du ministère de l'éducation nationale :

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=95184](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=95184)

## 3. ORGANISATION DE LA FÊTE DE L'ÉCOLE DU 24 JUIN 2016

#### ➤ Repas

Les parents apportent des préparations (en notant sur une étiquette la liste des principaux ingrédients de leur plat, pour faciliter le choix au moment du service).

Nous prévoyons quelques denrées supplémentaires (chips,...)

#### ➤ Stands

1 stand Pêche à la ligne (cadeaux à acheter)

1 stand chamboule tout

1 stand fléchettes

1 stand roue de la fortune

1 stand Vente d'enveloppes gagnantes et distribution des lots

1 stand circuit électrique

1 structure gonflable

Pour que les enfants puissent profiter de nombreuses animations, des parents seront indispensables pour tenir les stands à tour de rôle (sur des séquences courtes de 30 mn). Planning à venir.

#### ➤ Vente d'enveloppes gagnantes, au prix de 2 euros

➔ Cette année encore nous n'avons reçu que peu de lots. Merci à tous de contribuer à la réussite de la fête en contribuant à trouver des lots.

#### ➤ Exposition artistique sur le thème des couleurs

#### ➤ Un concours du meilleur gâteau sera organisé sur le thème « Les couleurs »

#### ➤ Vente de crêpes (préparée au préalable par les parents) et de boissons

Un mot sera transmis aux familles via les cahiers de correspondance pour inscription des parents à la tenue des stands, à la sécurité et pour aider M. Motchan à préparer les lots.

### **IMPORTANT : Sécurité plan Vigipirate**

Les familles recevront la veille de la fête des cartons d'invitation qui devront être présentés pour toute entrée dans l'école.

Les entrées seront filtrées par les animateurs périscolaires de 16h30 à 18h et par le directeur et des parents d'élèves à partir de 18h.

## 4. NAP, PÉRISCOLAIRE, RESTAURATION, ÉTUDES SURVEILLÉES

Référent études surveillées : Jean-Luc MOTCHAN

Directeurs : Clément DUPEROUX et Nelly BELIARDE

### 4.1. Périscolaire

Arrivée de Valentin, retour de Nelly. L'équipe sera la même l'année prochaine.

Effectif enfants stable. Une salle a été aménagée pour les arts plastiques.

- ➔ Remarques des parents d'élèves : une vigilance est à amener sur la diffusion de musique le matin avec un niveau très (trop) fort

### 4.2. Études surveillées

De nombreux enfants sont inscrits cette année :

- Lundi et mardi ➤ 3 groupes
- Jeudi ➤ 4 groupes
- Vendredi ➤ 2 groupes

Des groupes de 12 à 15 élèves sont constitués en mélangeant les niveaux de classe.

## 5. DATES À RETENIR

Jour	Événement
27/05/16	Balade roller CM1 et CM2
02/06/16	Bal Folk au gymnase Delaune, les parents sont les bienvenus
14/06/16	Spectacle chant choral à la Maison de l'environnement Cycle 2 (CP et CE1) 19h00 Cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) 20h00
21/06/16	Randonnée de toutes les classes
24/06/16	Fête d'école à partir de 16h30
27/06/16	Sortie de toutes les classes à France miniature
05/07/16	Fin de l'année scolaire
01/09/16	Rentrée scolaire

## 6. POINTS MAIRIE

Le Conseil prend connaissance des réponses de la mairie au CR du Conseil d'école du 04/02/2016

- Concernant les moyens pour la mise en place du B2I :

***Pas d'augmentation prévue du nombre d'ordinateurs***

- Concernant la connexion Internet de l'école Weiss :

***Pas de solution technique***

- Concernant la demande d'avoir un espace calme pour réviser une leçon ou une poésie pendant le centre de loisirs du mercredi

***Cette question a été évoquée lors d'un comité Enfance/Scolaire et a reçu un avis défavorable.***

- Concernant une augmentation des crédits fournitures de la Caisse des écoles :

***Pas d'augmentation prévue***

- Concernant les absences des personnels municipaux d'entretien et de restauration :

***Un recrutement effectué, les absences ponctuelles non prévues ne peuvent pas toutes être remplacées. Dans ce cas les équipes ont pour consigne d'effectuer les missions prioritaires.***

Problème de chauffage en cette année fraîche dans la salle des maîtres et dans le préau et les classes.

Salle d'Isabelle LEGEAY (RASED) :

- radiateurs ne fonctionnent pas
- mobilier utilisé et non remis en place lors des NAP

Réparation des stores : prévue cet été

Changement de sol du hall : non retenu

## 7. POINTS PARENTS

### **7.1 Point d'information sur la rénovation du collège**

Les parents d'élèves font état de leur préoccupation sur l'avenir du collège de Magny.

Au-delà des travaux qui sont repoussés et réduits au strict minimum, la question de son maintien se pose. Voir en annexe le courrier envoyé au président du département.

- ➔ J. Tancerel : le conseil municipal est mobilisé, plusieurs courriers envoyés au conseil départemental dont le dernier le 15/02 (voir annexe), aucune réponse à ce jour

### **7.2 Le niveau de natation à la fin du CE2, sentiment des enseignants et des autres parents sur les compétences des enfants à la fin de ce cycle piscine.**

En CE2, l'enseignant constate qu'un tiers des élèves ont un bon niveau de natation, un tiers ont un niveau correct et un tiers n'ont pas un niveau suffisant. 1 élève n'a pas réussi à vaincre sa peur de l'eau.

Une année complète de natation serait souhaitable en CE2 pour que tous les élèves atteignent les compétences attendues.

Pas de difficulté particulière pour les CP, quelques difficultés en CE1.

Voir en annexe le niveau des compétences attendues par niveau.

Nous recommandons aux parents d'amener leurs enfants à la piscine régulièrement pour parfaire le « savoir nager ».

- ➔ Les parents d'élèves regrettent le fait qu'il n'y ait plus de groupes de niveaux (débutants / intermédiaires / confirmés). Une réflexion sur l'efficacité du dispositif est à engager, par exemple des séances plus longues mais tous les 15 jours.

### **7.3 L'opération d'achat groupé de fournitures est reconduite**

Le document d'information sera diffusé via les cahiers de correspondance.

## SIGNATURES

FRANKIE SAMSON, DIRECTEUR

CARINE MATHAT, PARENT ÉLUE AIPE

VIRGINIE LE VOT, PARENT ÉLUE FCPE

## 8. ANNEXES

### LETTRES CONCERNANT LE COLLÈGE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Magny-les-Hameaux, le 15 février 2016

Madame Cécile DUMOULIN  
8<sup>ème</sup> Vice-présidente  
Hôtel du Département  
2, place André Mignot  
78012 VERSAILLES CEDEX

VILLE  
DE MAGNY-LES-HAMEAUX

A l'attention du Service Appui aux  
Etablissements et Encadrement des ATC

**Affaire suivie par :**

N/REF : **BH**

...al de Ville  
1, Place Pierre Bérégovoy  
BP 33  
78114 Magny-les-Hameaux  
Tél. : 01 39 44 71 71  
Fax : 01 39 44 71 79

**Madame La Vice-présidente**

En réponse à mon courrier du 12 juin 2015, vous m'informez par courrier le 18 janvier dernier que la réhabilitation du collège A. Einstein de Magny-les-Hameaux, inscrite dans la programmation du plan pluriannuel 2010-2016, ne sera pas engagée par le Département

Je réitère, une énième fois, ma demande que me soit communiquée la partie concernant le collège A. Einstein, accompagnée du plan de travaux qui y avait été programmé.

Je vous remercie et vous prie d'agréer, Madame La Vice-présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

**Bertrand HOULLON**  
Maire de Magny-les-Hameaux



M. Le Président Du Département des Yvelines,

Copie au représentant du Département au conseil  
d'administration du collège, au Recteur des Yvelines, au  
Maire de Magny-les-Hameaux

Le 12 mai 2016,

Deux informations transmises récemment par le Département à la ville de Magny-les-Hameaux nous inquiètent et remettent en cause les bonnes conditions d'enseignement pour nos enfants : d'une part vous renoncez à la réhabilitation du collège, pourtant vieux de 40 ans, sur les aspects les plus importants (adaptation des classes, remise en état d'équipement obsolètes...). Ces travaux, attendus par les équipes en place pour adapter l'équipement aux exigences pédagogiques d'aujourd'hui, étaient pourtant programmés dans votre plan 2010-2016. Les annuler sans annoncer de nouvelles dates témoigne du plus grand mépris pour nos enfants et pour les équipes enseignantes qui méritent des conditions décentes.

Par ailleurs, l'allusion que vous faites dans votre courrier au Maire à une " étude démographique " que vous allez conduire en préalable à toute nouvelle programmation de travaux sur l'ensemble du territoire yvelinois est de nature à inquiéter les parents d'élèves bien au delà de notre commune.

Pour exemple, dans notre ville de près de 10 000 habitants, où les effectifs en primaire sont stables, le collège est à échelle humaine (550 élèves). C'est un lieu de vie essentiel qui permet aux parents de suivre la scolarité de leurs enfants, une prise en charge individualisée des élèves en difficultés. C'est depuis quelques années une vraie réussite dans ce domaine avec une équipe éducative soudée, une connaissance et un suivi de chaque élève.

Toute logique comptable qui consisterait à créer de nouveaux déséquilibres serait pour nous inacceptable. Tout déséquilibre territorial ne peut entraîner que de nouvelles concentrations préjudiciable à la qualité d'enseignement et l'accueil des enfants.

Moins de collèges dans les Yvelines avec plus d'élèves par collège pourrait être une conclusion logique, économiquement alléchante d'une analyse démographique. Pourtant, imposer des temps de transport aux élèves aurait pour conséquence au delà de la fatigue, un impact important sur le bilan carbone et la circulation routière. La présence d'un collège d'une commune de taille moyenne c'est aussi un vecteur de lien social et dynamisant pour le tissu associatif. En bref, le contraire d'une ville dortoir !

Au vu de ces arguments, nous vous demandons de réinscrire au budget du département dès 2017 les travaux de réhabilitation du collège A. Einstein pour lesquels des promesses avaient été faites.

Dans l'attente de votre réponse, nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

En vous remerciant de votre attention et comptant sur vous pour apporter votre soutien à nos enfants et à notre ville, je vous prie M. Le Président du Département d'agréer nos sincères salutations,

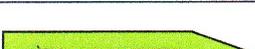
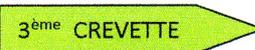
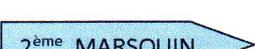
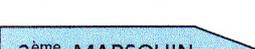
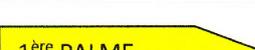
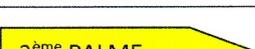
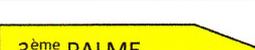
Pour les parents de la Fédération des Conseils de Parents d'élèves de Magny-les-Hameaux

Virginie le Vot, présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'V. le Vot', with a horizontal line underneath the name.

FCPE Magny-les-Hameaux, 63 rue des Buissons 78 114 Magny-les-Hameaux

## COMPÉTENCES EN NATATION

DEGRES	EPREUVES
 LE PINGOUIN	Je marche le visage dans l'eau en faisant des bulles.
 LE CROCODILE	Je m'allonge sous l'eau à l'aide des marches en soufflant.
 LA TORTUE	Je fais le ballon en sortant le dos.
 1 <sup>ère</sup> CREVETTE	Je fais l'étoile de mer sur le ventre pendant 5 secondes dans le petit bassin. J'entre dans l'eau en sautant du bord. Je remonte à la surface un objet immergé à 0,80 m de profondeur.
 2 <sup>ème</sup> CREVETTE	J'entre dans l'eau en glissant la tête la première en petite profondeur (1m10) et je reste immobile dans la position de mon choix pendant 5 secondes. En poussant sur le mur, je fais une glissée sur le ventre et sur le dos. Je remonte en surface un objet immergé au fond du petit bassin (1m10).
 3 <sup>ème</sup> CREVETTE	J'entre dans l'eau avec un saut bouteille en grande profondeur(2m), je fais l'étoile de mer sur le ventre (5'') puis sur le dos (5''). Je me déplace sur le ventre (5m), en position fusée, puis sur le dos (5m), bras le long du corps, sans prendre d'appui. Je remonte en surface un objet immergé à 1m50 de profondeur.
 1 <sup>er</sup> MARSOUIN	J'entre dans l'eau avec un saut chandelle. Je parcours 7m50 sur le ventre en position fusée puis 7m50 sur le dos, les bras le long du corps, sans prendre d'appui. Je remonte à la surface un objet immergé à 2m de profondeur (avec ou sans appuis solides : perche, échelle...).
<b>NIVEAU MAXIMUM CP</b> <i>Le 1<sup>er</sup> Marsouin permettra à l'enseignant de valider le test du 15 mètres...</i>	
 2 <sup>ème</sup> MARSOUIN	Je parcours 15m en position fusée ventrale (battements et respiration avec les bras brasse) puis 15m en dos crawlé. Départ plongé du bord, je remonte à la surface un objet immergé à 2m de profondeur et à 5m du bord.
<b>NIVEAU MAXIMUM CE1</b> <i>Le 2<sup>ème</sup> Marsouin permettra à l'enseignant de valider le test du 30 mètres...</i>	
 3 <sup>ème</sup> MARSOUIN	Départ plongé du rebord, je parcours 50m sans arrêt : 25m brasse puis 25m dos crawlé. Départ dans l'eau, je remonte un objet immergé à 2m de profondeur, je contrôle ma remontée pour émerger dans un cerceau flottant en surface où je réalise un surplace de 10 secondes.
<b>NIVEAU MAXIMUM CE2</b> <i>Le 3<sup>ème</sup> Marsouin permettra à l'enseignant de valider le test du 1<sup>er</sup> degré du savoir nager.</i>	
 1 <sup>ère</sup> PALME	Départ plongé du plot, je nage 100m : 50m brasse puis 50m dos crawlé (techniques correctes). Je remonter à la surface un mannequin immergé à 2 m de profondeur.
 2 <sup>ème</sup> PALME	Départ plongé du plot, je nage 100m : 50m crawl puis 50m dos crawlé (techniques correctes) Départ dans l'eau, je remonte à la surface un mannequin immergé à 2 m de profondeur et je le transporte sur 5 m.
<b>NIVEAU MAXIMUM CM1</b>	
 3 <sup>ème</sup> PALME	Départ plongé du plot, je nage 100m 4 nages : papillon, dos, brasse et crawl (techniques correctes et virages réglementaires). Je remonte à la surface un mannequin immergé à 2m de profondeur et je le transporte sur 10m.
<b>NIVEAU MAXIMUM CM2</b>	
<b>Mise à jour : septembre 2011</b>	